

(19)



Europäisches Patentamt
European Patent Office
Office européen des brevets



(11)

EP 1 674 004 A1

(12)

DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

(43) Date de publication:
28.06.2006 Bulletin 2006/26

(51) Int Cl.:
A47C 31/00 (2006.01)

(21) Numéro de dépôt: **05292749.8**

(22) Date de dépôt: **20.12.2005**

(84) Etats contractants désignés:
**AT BE BG CH CY CZ DE DK EE ES FI FR GB GR
HU IE IS IT LI LT LU LV MC NL PL PT RO SE SI
SK TR**
Etats d'extension désignés:
AL BA HR MK YU

(30) Priorité: **21.12.2004 ES 200402859**

(71) Demandeur: **Espumas y Comercio de Pamplona,
S. L.**
31013 Ansoain-Pamplona Navarra (ES)

(72) Inventeur: **Cordeu Larrea, Maximo**
31011 Pamplona (Navarra) (ES)

(74) Mandataire: **Bérogin, Francis**
Cabinet Plasseraud
65/67 rue de la Victoire
75440 Paris Cedex 09 (FR)

(54) Housse de matelas

(57) Housse de matelas améliorée comprenant un corps (1) en forme de caisson dont les dimensions correspondent à celle du matelas (2) d'application et incor-

porant au niveau de sa partie supérieure un couvercle de fermeture (3) qui se fixe au moyen d'un raccord (4) détachable.

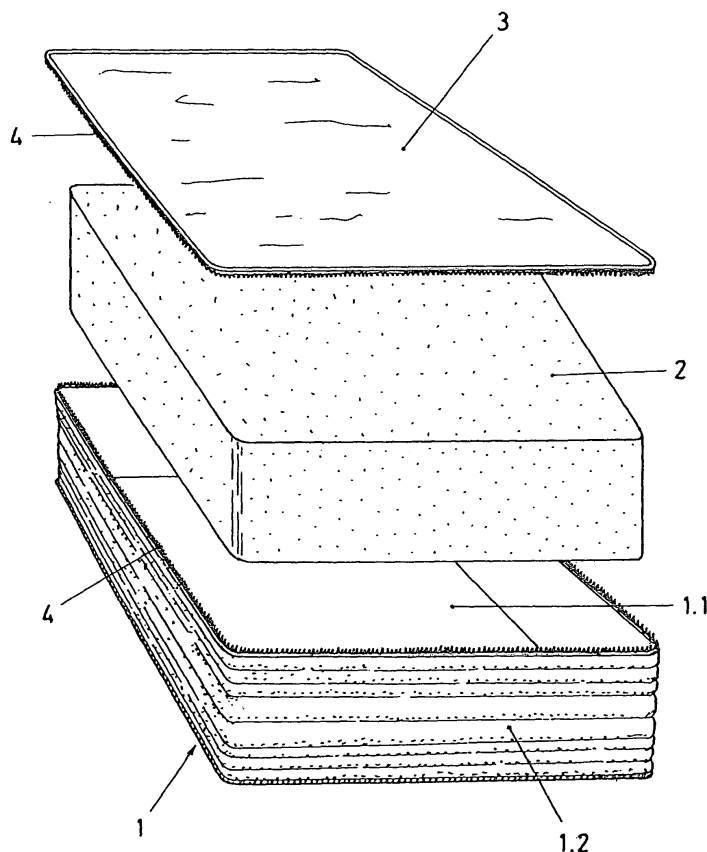


Fig. 1

EP 1 674 004 A1

Description

Domaine de la technique

[0001] La présente invention concerne le revêtement des matelas en vue de les rendre plus hygiéniques et de faciliter le nettoyage des salissures laissées suite au contact des utilisateurs, grâce à une housse en forme de caisson offrant des caractéristiques avantageuses à cette fin.

Etat de la technique

[0002] L'utilisation pratique des matelas s'accompagne de salissures au niveau de la surface de contact avec les utilisateurs, ce qui les rend anti-hygiéniques si ladite surface de contact n'est pas nettoyée périodiquement.

[0003] Si l'utilisation traditionnelle de draps de revêtement des matelas utilisés permet de réduire ce problème, elle ne permet pas toutefois de l'éliminer complètement dans la mesure où il est d'usage d'utiliser des housses enveloppant les matelas qui peuvent être retirées des matelas d'application pour être lavées et maintenir ainsi les conditions hygiéniques du matelas correspondant.

[0004] Les housses qui sont actuellement utilisées à cette fin sont en tissu élastique et prennent la forme d'un sac dont l'embouchure est dotée d'une fermeture à glissière, ce qui rend leur mise en place et leur retrait respectifs des matelas d'application particulièrement difficiles. Par ailleurs, la nature du tissu structurel desdites housses n'offre pas une combinaison satisfaisante des qualités que l'on recherche dans les matelas, à savoir la respirabilité, la protection du matelas et le confort pour l'utilisateur.

Objet de l'invention

[0005] Selon l'invention, il est proposé une housse pour envelopper les matelas, laquelle est conforme à une réalisation de caractéristiques constructives et fonctionnelles particulièrement avantageuses au regard de l'application que l'on souhaite en faire.

[0006] La housse objet de l'invention comprend un corps en forme de caisson dont les dimensions correspondent à celles du matelas auquel se destine l'application, ledit corps se refermant au niveau de sa partie supérieure au moyen d'une couverture semblable à un couvercle attachée par un raccord détachable, comme une fermeture à glissière ou un mécanisme analogue.

[0007] La base du corps en forme de caisson se compose d'un voile respirable, sur lequel est fixé un pourtour perpendiculaire qui incorpore, au niveau de son bord supérieur, une partie du raccord de fermeture détachable permettant d'attacher le couvercle, tandis que le couvercle de couverture se compose d'un tissu rembourré dont le pourtour incorpore la partie respective du raccord de fixation détachable.

[0008] L'on obtient ainsi une housse très facile à mettre en place et à retirer des matelas d'application, offrant des caractéristiques qui favorisent l'hygiène et le confort du matelas utilisé dans la mesure où la base du voile est respirable et évite donc l'accumulation de gaz et/ou d'humidité dans le matelas, tandis que le couvercle supérieur offre un douillet qui rend le soutien du matelas très confortable.

[0009] Ladite housse objet de l'invention offre par conséquent des caractéristiques manifestement avantageuses et acquiert une nature propre et un caractère privilégié vis-à-vis des housses traditionnelles utilisées dans la même application.

Description des figures

[0010] La figure 1 illustre en perspective éclatée un exemple de la housse objet de l'invention avec un matelas en position de montage associée.

[0011] La figure 2 est une perspective de la housse dans laquelle le matelas a été introduit et du couvercle en regard de la position de montage.

[0012] La figure 3 est une perspective de la housse fermée.

Description détaillée de l'invention

[0013] L'objet de l'invention a trait à une housse destinée à protéger les matelas utilisés, présentant des caractéristiques qui favorisent l'hygiène et le confort du matelas.

[0014] Ladite housse comprend un corps (1) en forme de caisson, dont les dimensions correspondent à celles du matelas (2) auquel se destine l'application, de manière à ce que celui-ci puisse être positionné de façon ajustée à l'intérieur par une opération d'insertion très simple.

[0015] Au niveau de sa partie supérieure, ce corps (1) en forme de caisson se ferme au moyen d'une couverture (3) semblable à un couvercle, laquelle se fixe au moyen d'une attache détachable (4) qui peut être une fermeture à glissière ou tout autre type de raccord traditionnel susceptible de se fermer et de s'ouvrir.

[0016] La base (1.1) dudit corps (1) se compose d'un voile respirable, lequel favorise les conditions hygiéniques d'utilisation du matelas (2) d'application, dans la mesure où il évite l'accumulation de gaz et/ou d'humidité dans celui-ci.

[0017] Sur le pourtour de ladite base (1.1) est fixée une portion perpendiculaire latérale (1.2) qui incorpore, au niveau de son bord supérieur, une partie du raccord détachable (4) permettant d'attacher le couvercle de couverture (3).

[0018] Ce couvercle (3) se compose d'un tissu rembourré définissant un revêtement douillet sur le matelas (2) qui améliore le confort du soutien du matelas utilisé et offrant également une bonne protection du matelas (2) contre les frottements des utilisateurs du fait de la nature de son matériau.

[0019] Ledit couvercle (3) incorpore sur son pourtour la partie correspondante du raccord détachable (4), de façon à ce que l'ouverture et la fermeture de la housse soient très simples à effectuer, l'extraction du matelas (2) pouvant se faire avec une grande facilité pour permettre le lavage de la housse quand cela s'avère nécessaire, tout comme l'insertion et la fermeture pour positionner le matelas (2) à l'intérieur de la housse. Le matelas (2) peut être placé dans la housse face dessus ou face dessous, mais la housse sera toujours utilisée avec le couvercle (3) sur le dessus. 5 10

Revendications

1. Housse de matelas améliorée, du type formant un revêtement enveloppant pour protéger les matelas d'application, **caractérisée en ce qu'elle** comprend un corps (1) en forme de caisson, dont les dimensions correspondent à celle du matelas (2) auquel se destine l'application et dont la partie supérieure se ferme au moyen d'une couverture (3) semblable à un couvercle, laquelle se fixe à l'aide d'un raccord (4) détachable permettant l'ouverture. 15 20 25
2. Housse de matelas améliorée selon la revendication 1, **caractérisée en ce que** le fond (1.1) du corps (1) en forme de caisson se compose d'un voile respirable. 30
3. Housse de matelas améliorée selon les revendications 1 et 2, **caractérisée en ce qu'une** portion perpendiculaire latérale (1.2) est fixée sur le pourtour du fond (1.1) et incorpore, au niveau de son bord supérieur, une partie du raccord détachable (4) permettant d'attacher le couvercle (3). 35
4. Housse de matelas améliorée selon la revendication 1, **caractérisée en ce que** le couvercle (2) se compose d'un tissu rembourré. 40

45

50

55

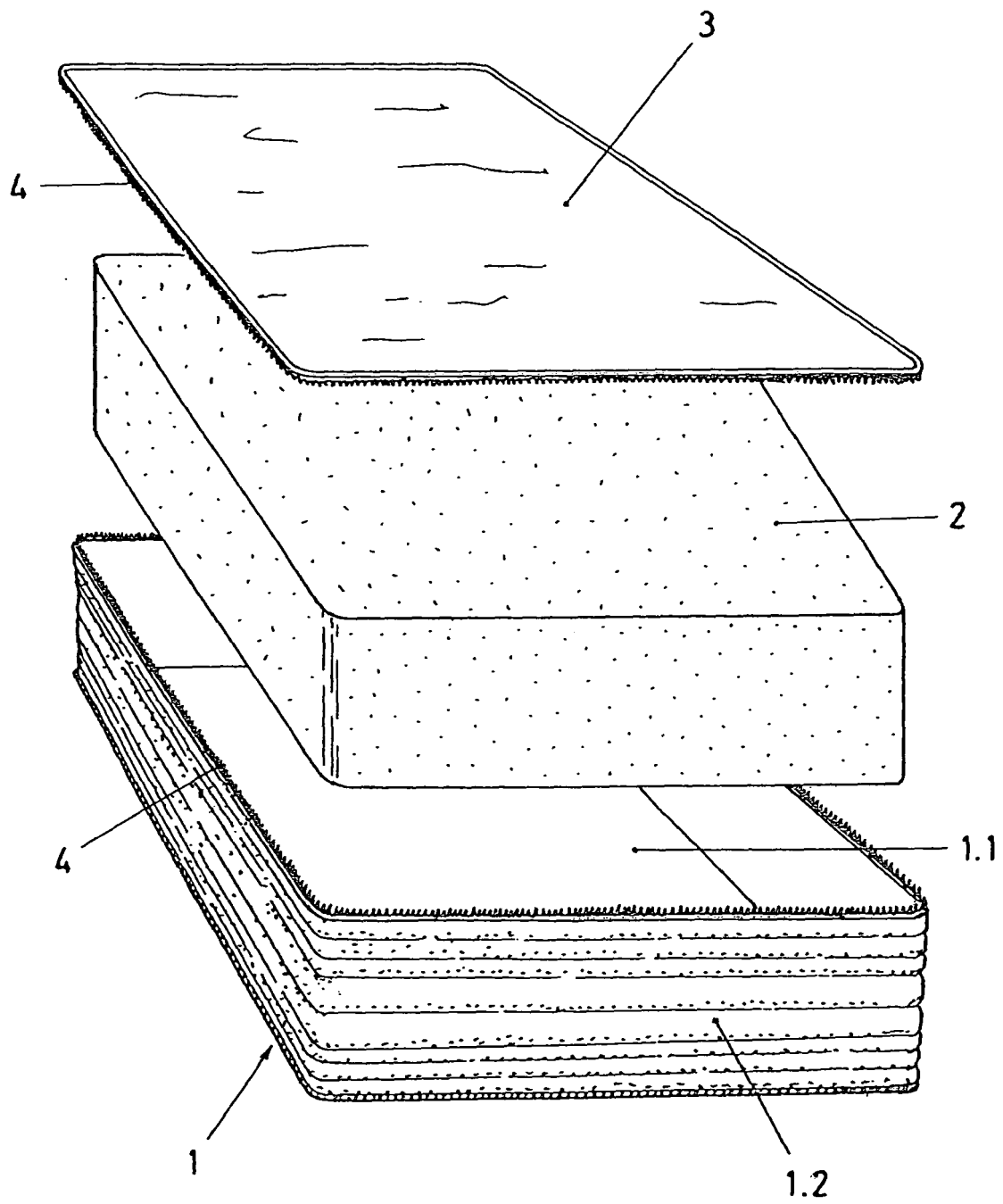


Fig.1

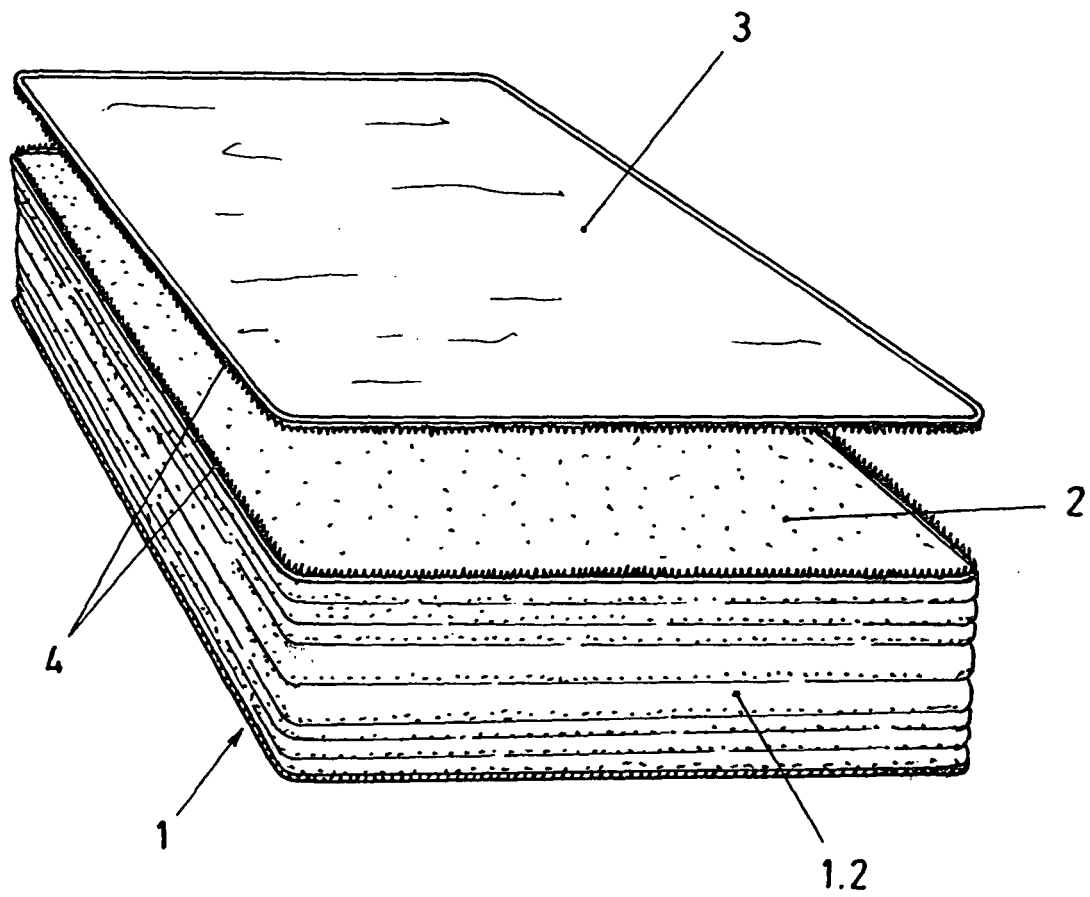


Fig. 2

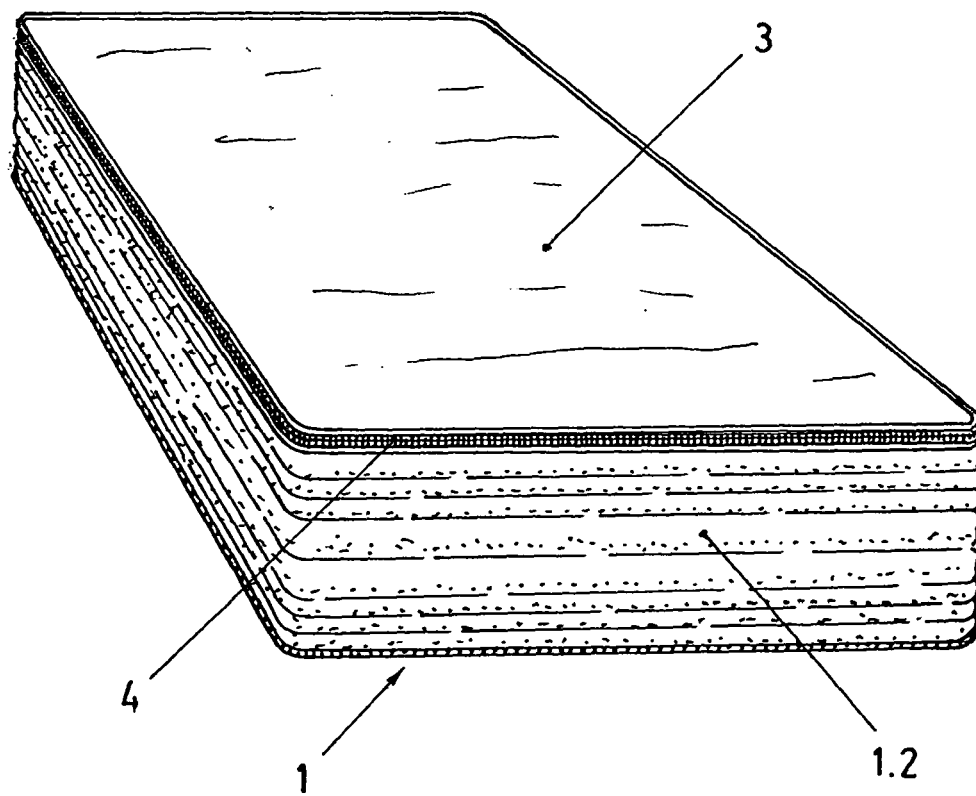


Fig. 3



DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (IPC)
X	FR 2 563 420 A (JYDOR SA MATELAS) 31 octobre 1985 (1985-10-31) * page 5, ligne 1 - page 8, ligne 21; figures 1-9 *	1-4	A47C31/00
X	----- US 2003/000014 A1 (SOPHER ELIZABETH ET AL) 2 janvier 2003 (2003-01-02) * alinéa [0021] - alinéa [0029]; figures 1,2 *	1-4	
X	----- US 6 263 532 B1 (MILLER R. SCOTT) 24 juillet 2001 (2001-07-24) * colonne 2, ligne 23 - colonne 3, ligne 14; figures 1-5 *	1-4	
X	----- US 2004/139552 A1 (WALTERS ROBERT G) 22 juillet 2004 (2004-07-22) * alinéa [0045] - alinéa [0084]; figures 1-18 *	1-4	
X	----- EP 0 686 364 A (CAVAZOS, FRANK G) 13 décembre 1995 (1995-12-13) * colonne 4, ligne 53 - colonne 9, ligne 15; figures 1-10 *	1-4	DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (IPC)
X	----- US 6 253 398 B1 (YIM KELLY) 3 juillet 2001 (2001-07-03) * colonne 2, ligne 25 - colonne 3, ligne 35; figures 1-4 *	1-4	A47C A47G
A	----- FR 2 508 780 A (ENNEREV SPA) 7 janvier 1983 (1983-01-07) * page 4 - page 6; figures 1,2 *	1-4	
Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications			
Lieu de la recherche Munich		Date d'achèvement de la recherche 28 mars 2006	Examineur Klintebäck, D
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES		T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant	
X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire			

**ANNEXE AU RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE
RELATIF A LA DEMANDE DE BREVET EUROPEEN NO.**

EP 05 29 2749

La présente annexe indique les membres de la famille de brevets relatifs aux documents brevets cités dans le rapport de recherche européenne visé ci-dessus.

Lesdits membres sont contenus au fichier informatique de l'Office européen des brevets à la date du

Les renseignements fournis sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'Office européen des brevets.

28-03-2006

Document brevet cité au rapport de recherche		Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)	Date de publication
FR 2563420	A	31-10-1985	AUCUN	
US 2003000014	A1	02-01-2003	AUCUN	
US 6263532	B1	24-07-2001	AU 3496701 A WO 0160213 A1	27-08-2001 23-08-2001
US 2004139552	A1	22-07-2004	AUCUN	
EP 0686364	A	13-12-1995	AUCUN	
US 6253398	B1	03-07-2001	AUCUN	
FR 2508780	A	07-01-1983	DE 3223770 A1 IT 1138829 B	20-01-1983 17-09-1986

EPO FORM P0460

Pour tout renseignement concernant cette annexe : voir Journal Officiel de l'Office européen des brevets, No.12/82